

# REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE NAAMA

DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE

NIF : 408002002045082

## L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 02/2026

La Direction de la protection civile de la Wilaya de NAAMA, lance un L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES relatif à **lot: suivi des travaux** dans le cadre de l'opération :

### **Suivi et Réalisation Unité de Secteur de la Protection Civile a KASDIR»**

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse aux architectes agréés seuls ou en groupement, SCP (Architecte/Architecte) ainsi qu'aux bureaux d'études publics, présentant les capacités professionnelles, financières et techniques minimales suivantes :

#### A. Capacité professionnelle :

- Pour les architectes agréés, justifier :
  - De l'agrément de l'année en cours ;
  - Et d'un protocole d'accord en cas de groupement et/ou statut en cas de société SCP (Architecte / Architecte).
- Pour les bureaux d'études publics, justifier :
  - Du statut d'entreprise public économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création
  - Et de l'extrait du registre de commerce portant code architecture (**607009**).

#### B. Capacité financière :

Avoir cumulé un chiffre d'affaires comme suit : **5 000 000,00 DA.**

En prenant en compte les **trois meilleurs chiffres d'affaires des cinq dernières années (2021-2022-2023-2024 ET 2025 )** à justifier par des bilans visés par les services des impôts ou **C20**

#### C. Capacités techniques :

##### C-1 Références professionnelles :

- Avoir assuré la mission « **étude et/ou suivi** » d'un **(01) projet de catégorie B ou plus**, à justifier par la présentation des attestations de bonne exécution provenant uniquement des maîtres de d'ouvrage étatique et Qui doivent comporter l'intitulé et catégorie du projet ainsi que le montant de la prestation effectué « **étude et/ou suivi** »

##### C-2 Moyens humains :

Disposant d'un minimum de personnel, à justifier par des Diplômes ou Attestations délivrés par les organismes publics, des CV, certificats et /ou Attestations de travail et/ou contrat ANEM et des attestations CNAS couvrant les années d'expériences+ fiche carrière) pour :

- Un chef de projet architecte ou master en architecture, ou un ingénieur ou master en génie civil justifiant d'une expérience minimale de **(03) Trois ans**.

**D-Moyens matériels** : Justifier de l'adresse professionnelle du siège du bureau de l'architecte (acte de propriété, contrat de location .etc.) + PV d'huisser

-La durée de préparation des candidatures est **fixée à quinze jours (15 jours)** à compter de la première parution de l'avis de concours sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

- Le jour de dépôt des dossiers de candidatures se tiendra le dernier jour de préparation des candidatures de 8H 00 à 12H 00; l'heure limite est à douze heures (12 H), Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant .

- La séance d'ouverture des dossiers de candidatures aura lieu le même jour de dépôt des offres ; à partir de 14h au niveau de la direction des équipements publics de Nâama, Toutefois, le service contractant a toute la latitude de proroger, par avis de presse dûment et régulièrement publié, le délai de dépôt des dossiers de candidatures.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pour une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date d'ouverture des plis.

**Directeur**